

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

La société City Cars a le plaisir d'inviter ses actionnaires minoritaires à assister à la réunion de la deuxième Assemblée Générale Élective qui se tiendra **le mardi 26 novembre 2024 à 10 heures** au Siège sociale de la société, sis au 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2024, 2025 et 2026) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues par l'article 22 de la décision du CMF N° 23 du 10 mars 2020 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires sur le site www.kia.tn et au siège de la société.

Il est entendu par actionnaire minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital ou tout institutionnel détenant individuellement au plus 5% du capital.

L'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales.

La délégation de pouvoir est permise par acte dûment signé et légalisé par le mandant.